COMPENSATION DES DÉFICIENCES DU MEMBRE SUPÉRIEUR : DE L'ÉVALUATION A L'ATTRIBUTION D'AIDES TECHNIQUES

RÉF. IT23

Cette formation s'intéresse aux dispositifs de technologies avancées (support de bras antigravitaire mécaniques ou électriques, robotique, ...) permettant la compensation de la motricité du membre supérieur, de la démarche d'évaluation à la préconisation.

Professionnels de santé	
Dates et inscriptions sur https://swll.to/n2Lta	Minimum 5 - Maximum 12
14 heures : 2 jours consécutifs	Tarif adhérent : 618 €
ANFE, Paris 13	Tarif non-adhérent : 700 €

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les outils d'évaluation de la situation de handicap liée à la perte de la fonction du membre supérieur
- Identifier les dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur disponibles sur le marché
- Cibler les essais de dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur pour prévenir ou solutionner une situation de handicap
- Préconiser un dispositif de compensation des déficiences du membre supérieur pour prévenir ou solutionner une situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral
- Groupes de travail
- Démonstration de matériels et atelier
- Références bibliographiques et support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Mises en situation simulées.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

- Introduction sur la fonction motrice du membre supérieur et l'impact de sa perte ou diminution dans la vie quotidienne
- Présentation des différents instruments de mesure (outils et matériel d'évaluation)
- Démonstration et essais des principaux dispositifs de technologies avancées de la motricité
- Principes de préconisation, prescription et remboursements

FORMATEURS

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute, PhD Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré et Chercheur

Interventions de distributeurs de dispositifs de compensation.

Délai d'accès, accessibilité :